



C O M M U N E D ' A M B È S  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

	<b>SÉANCE DU 18 AVRIL 2024 À 19H00</b>
Nombre membres élus :	23
Nombre membres élus en exercice :	23
Présents :	19
Représentés :	03
Votants :	22
Absents :	01
	Le Conseil Municipal d'Ambès, Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
	<b><u>PRÉSENTS</u></b> Gilbert DODOGARAY, Maire ; Rémi PIET, Isabelle BESSE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE adjoints au Maire ; Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Enzo BORTOLATO, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, conseillers municipaux.
Date de la convocation :	13 avril 2024
Certifié exécutoire Compte tenu de l'envoi en Préfecture le :	
Et de la publication en ligne le :	<b><u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) :</u></b> Nicolas MUZOTTE donne procuration à Gilbert DODOGARAY Sandrine VILLENAVE donne procuration à Eléonore LAPORTA Catherine LABARRERE donne procuration à Jean-Pierre MAZZON
Le Maire,	<b><u>ABSENT(S) :</u></b> Jean-Noël ELIPE
	<b><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u></b> Antoine VIGNAUD

**DÉLIBÉRATION N° 044 04 2024 - FINANCES – RÉHABILITATION ÉNERGETIQUE DE  
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

*Présentation par M. le Maire ou Rémi PIET*

La Commune d'Ambès a lancé un projet ambitieux de réhabilitation énergétique de son école élémentaire Jacques Brel.

L'école élémentaire est un bâtiment en R+2, abritant les classes de primaire de la Commune. Il est composé de 12 salles de classes. Le rez-de-chaussée est essentiellement constitué des bureaux de la direction et des professeurs, ainsi que des sanitaires. Les étages sont quant à eux destinés à recevoir les différentes classes et circulations. La couverture semble être réalisée en matériaux bitumineux, reposant sur un voligeage et appuyée sur une charpente bois.

La construction date des années 1970. Plusieurs rénovations ont été réalisées au fil du temps et notamment :

- Un changement des menuiseries des classes par des menuiseries double vitrage performantes,
- Une isolation des combles en ouate de cellulose soufflée,
- Une mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- Un relamping pour des luminaires basses consommations Led,
- Une réfection et encapsulage des sols amiantés par du sol souple.

L'école, d'une surface de plancher d'environ 1665 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux, assujettie au dispositif éco-énergie tertiaire, n'a donc jamais connu de rénovation énergétique lourde depuis sa construction, et présente des consommations d'énergies importantes.

La Commune a émis le souhait que la rénovation énergétique entreprise tende à minima vers l'objectif de l'échéance 2040 du décret tertiaire, soit -50% de consommation d'énergie finale par rapport à la consommation de l'année de référence.

Le projet comprend :

- La réhabilitation énergétique de l'enveloppe (isolation des façades, de la toiture, ...),
- La rénovation du système de production de chauffage par système plus performant et économe, avec un système de régulation adapté aux utilisateurs, et ayant recours à une énergie renouvelable,
- Une adaptation du bâtiment pour assurer le confort d'été,

- La mise en conformité du système de ventilation et la mise en œuvre d'un système double flux,
- Une proposition de système permettant un apport d'énergie renouvelable externe, avec par exemple la mise en place de panneaux photovoltaïques en autoconsommation,
- L'amélioration du système d'éclairage intérieur et extérieur
- La mise en place d'une régulation adaptée aux usages du bâtiment ;

De plus, le programme intègre des opérations annexes, précisées et intégrées au bouquet travaux :

- L'étude de la sécurisation intérieure et extérieure du site,
- Des adaptations permettant l'amélioration de la qualité acoustique des locaux,
- Revoir le système de fermeture avec changement des menuiseries des portes accédant aux cages d'escalier,
- La mise au propre des peintures du bâtiment et du logement situé dans la cour de l'école,
- Le rafraîchissement de la clôture béton fermant la cour,
- La reprise des défauts stipulés dans le rapport de vérification réglementaire des installations électriques (étiquetage, défauts de raccordement, etc.),
- La reprise des défauts stipulés dans le rapport de vérification réglementaire des installations de chauffage (trappe de visite des conduits de fumée non fonctionnelle, etc.),
- L'étude du zonage des pièces afin de réduire la surface des lieux de stockage dans le but d'agrandir les classes pour mettre en place des espaces de travail collaboratif + rangement,
- La réflexion sur le devenir du préau (propositions attendues : renforcement, changement etc...).

La Commune est accompagnée dans ce projet par le SDEEG, avec qui une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sera signé à l'issue de la phase APD. Le syndicat, pour le compte de la Commune a lancé une consultation en vue de recruter le maître de l'œuvre de l'opération. Le bureau d'étude ANA INGENIERIE a été retenu et a rendu à la Commune, le 10 avril dernier, l'avant-projet sommaire, ci-annexé.

À ce stade, la Commune peut solliciter les différents organismes susceptibles d'apporter leur concours financier à ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de l'avant-projet sommaire de l'opération « Réhabilitation énergétique de l'école élémentaire »,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
<b>Travaux</b>	<b>1 239 161,50 €</b>	<b>Etat</b>	<b>1 502 303,00 €</b>
<i>dont gros œuvre</i>	146 400€	Fonds vert - Rénovation énergétique des bâtiments publics (30%)	643 844 €
<i>dont Etanchéité - couverture</i>	127 800€	DETR - Restructuration Bâtiments scolaires publics du 1er degré (25%)	536 537 €
<i>dont isolation extérieure</i>	289 540€	DSIL - Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables (15%)	321 922 €
<i>dont menuiseries extérieures</i>	123 140€	<b>Département</b>	<b>138 500€</b>
<i>dont Plâtrerie</i>	77 324€	Travaux de rénovation énergétique	66 000 €
<i>dont menuiseries intérieures</i>	93 540€	Installation de production d'énergie	60 000 €
<i>dont peinture nettoyage</i>	13 740€	Travaux enseignement 1er degré	12 500 €
<i>dont CVC plomberie</i>	162 278€		
<i>dont électricité</i>	35 650€		
<i>dont photovoltaïque</i>	169 750€		
<b>Options</b>	<b>573 384€</b>	<b>FCTVA</b>	<b>352 053,92€</b>
<i>dont Désamiantage</i>	504 500€		
<i>dont gros œuvre</i>	7 024€		
<i>dont Plâtrerie</i>	2 880€		
<i>dont aménagements extérieurs</i>	58 980€		
<b>Total HT Travaux + options</b>	<b>1 882 845,50 €</b>	<b>Autofinancement / Emprunt</b>	<b>582 519,23€</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	150 627,64 €		
<b>SDEEG</b>	100 673,65 €		
<b>Bureau de contrôle et CSPS</b>	12 000,00 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 146 146,79 €</b>		
<b>TVA</b>	429 229,36€		
<b>Total des dépenses d'investissement TTC</b>	<b>2 575 376,15 €</b>	<b>Total des recettes d'investissement TTC</b>	<b>2 575 376,15 €</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions et à signer tout document relatif à cette opération.

**VOTE**

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

JP. MAZZON, C. LABARRERE

Fait et délibéré le 18 avril 2024  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Gilbert DODOGARAY

